



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITE FINANCIER

Cent cinquante-septième session

Rome, 9-13 mars 2015

Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation

Pour toute question concernant le contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. David McSherry
Secrétaire du Comité financier
Tél.: +3906 5705 3719

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



RÉSUMÉ

- Le présent document fait le point sur les recommandations formulées par le Comité lors de ses précédentes sessions et restant à appliquer.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à prendre note des informations communiquées dans le présent document.

Projet d'avis

- **Le Comité a pris note du document «Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation» et attend avec intérêt de recevoir une mise à jour du document à sa prochaine session ordinaire.**

Recommandation	Situation
I. SITUATION FINANCIÈRE	
Rapport de la cent cinquante-sixième session du Comité financier – document CL 150/4	
<p>Le Comité (s'agissant de la <i>Situation financière de l'Organisation</i>) <u>a demandé</u> au Secrétariat de continuer à examiner l'adoption de mesures destinées à encourager le paiement rapide des contributions mises en recouvrement, notamment en examinant et en appliquant les pratiques optimales mises en œuvre en la matière par d'autres organes internationaux.</p> <p>– paragraphe 7</p>	<p>Un complément d'information sera inclus dans le document relatif à la situation financière de l'Organisation qui sera présenté au Comité financier à sa session de l'automne 2015.</p>
<p>Le Comité (s'agissant des Comptes vérifiés de la FAO 2012-2013) <u>a demandé</u> au Bureau de l'Inspecteur général d'examiner la stratégie en matière d'achats proposée et d'établir un rapport à ce sujet. Il a en outre <u>demandé</u> à l'Inspecteur général de lui remettre des informations détaillées sur les questions relatives à la fraude et aux présomptions de fraude.</p> <p>– paragraphe 9</p>	<p>Des informations seront communiquées dans le Rapport annuel de l'Inspecteur général pour 2014, qui sera présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015 (point 13).</p>
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Financement des obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service</i>) <u>a demandé</u> au Secrétariat de poursuivre ses efforts pour maîtriser les coûts de l'assurance maladie; et de rendre compte à sa prochaine session ordinaire, où il examinera les résultats de l'Évaluation actuarielle 2014 des obligations relatives au personnel.</p> <p>– paragraphe 14</p>	<p>Des informations seront communiquées dans l'Évaluation actuarielle 2014 des obligations relatives au personnel, qui sera présentée au Comité financier à sa session du printemps 2015 (point 6).</p>
II. QUESTIONS BUDGÉTAIRES	
Rapport de la cent quarante-huitième session du Comité financier – document CL 146/3	
<p>Le Comité (s'agissant de l'<i>Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2012</i>):</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>a déclaré attendre avec intérêt</u> les prochains rapports qui devraient comprendre des informations améliorées sur la façon de mesurer les résultats financiers liés à la réalisation des résultats de l'Organisation, en attendant l'élaboration finale du modèle d'établissement de budget axé sur les résultats; et • <u>a demandé</u> que les rapports sur les résultats du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique définissent clairement les résultats obtenus au Bureau sous-régional pour le Pacifique Sud-Ouest. <p>– paragraphe 19</p>	<p>Ces points seront traités dans le rapport de synthèse relatif à l'examen à mi-parcours pour 2014, qui sera présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015 (point 7).</p>

Recommandation	Situation
Rapport de la cent cinquante-quatrième session du Comité financier – document CL 149/4	
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2012-2013</i>) a reçu, à sa demande, des informations préliminaires sur la façon dont le solde non dépensé de 9,6 millions d'USD serait utilisé pendant l'exercice 2014-2015 pour couvrir toute dépense supplémentaire à caractère ponctuel en rapport avec le changement transformationnel, ainsi que l'a autorisé la Conférence dans sa résolution 7/2013, et il <u>a déclaré attendre avec intérêt</u> un complément d'informations qu'il examinera à sa prochaine session.</p> <p>– paragraphe 19</p>	<p>Des informations seront données dans le prochain rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2014-2015, qui devrait être présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015 (point 8).</p>
Rapport de la cent cinquante-sixième session du Comité financier – document CL 150/4	
<p>Le Comité (s'agissant des <i>Informations actualisées sur le cadre financier détaillé relatif au recouvrement des coûts</i>):</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>a demandé</u> au Secrétariat d'élaborer une nouvelle politique de recouvrement des coûts fondée sur le modèle de cadre financier détaillé, pour examen à sa prochaine session ordinaire. Pour assurer la transparence, cette politique devait comporter une définition des nouvelles catégories de dépenses, préciser les critères de mise en œuvre et donner des indications claires concernant la latitude consentie dans l'application du taux de dépenses d'appui indirectes. • <u>a approuvé</u> le calendrier et les étapes clés de la mise en œuvre présentés dans le document et a demandé au Secrétariat d'élaborer, pour le lui soumettre à sa prochaine session ordinaire, un plan de mise en œuvre mettant l'accent en particulier sur les modalités transitoires. <p>– paragraphe 18</p>	<p>Un document relatif à la politique de recouvrement des coûts de la FAO sera présenté à la session du printemps 2015 du Comité financier (point 10).</p>

Recommandation	Situation
III. RESSOURCES HUMAINES	
Rapport de la cent cinquante-sixième session du Comité financier – document CL 150/4	
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport intérimaire sur la mise en application du Cadre stratégique et du Plan d'action pour la gestion des ressources humaines</i>) a <u>demandé</u> qu'une attention particulière soit accordée au déploiement du système mondial de gestion des ressources (GRMS) et de la fonctionnalité iRecruitment, en cours dans les bureaux décentralisés, à l'amélioration de la représentation géographique et aux mesures prises pour maintenir en poste les administrateurs auxiliaires et les cadres associés, et attend avec intérêt un rapport intérimaire actualisé, qui lui sera présenté à sa prochaine session et qui comportera des informations sur les délégations de pouvoir ainsi que sur les administrateurs auxiliaires et les cadres associés.</p> <p>– paragraphe 22</p>	<p>Un rapport intérimaire sera présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015 (point 11).</p>
<p>Le Comité (s'agissant des Recommandations et décisions de la Commission de la fonction publique internationale et de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies adressées à l'Assemblée générale (y compris les Modifications du barème des traitements et indemnités)) a <u>demandé</u> au Secrétariat de lui faire rapport à sa prochaine session ordinaire sur l'état d'avancement de l'examen de l'ensemble des prestations par la CFPI et l'évolution du débat à ce sujet au sein de la Commission, ainsi que sur les résolutions qui auront été adoptées par l'Assemblée générale au sujet des conditions d'emploi du personnel visées dans le document FC 156/11.</p> <p>– paragraphe 24</p>	<p>Des informations seront fournies lors de la session du printemps 2015 du Comité financier (document FC 157/INF/3).</p>
IV. CADRE DES SYSTÈMES ADMINISTRATIFS ET INFORMATIQUES	
Rapport de la cent cinquante-quatrième session du Comité financier – document CL 149/4	
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport intérimaire sur le Programme relatif au Système mondial de gestion des ressources</i>):</p> <ul style="list-style-type: none"> • a <u>demandé</u> que le Secrétariat continue de faire rapport sur les avantages opérationnels apportés par la mise en œuvre du GRMS; <p>– paragraphe 27</p>	<p>Des informations seront communiquées au Comité financier à sa session de l'automne 2015.</p>

Recommandation	Situation
V. CONTRÔLE	
Rapport de la cent quarante-huitième session du Comité financier – document CL 146/3	
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport annuel du Comité de l'éthique</i>) <u>a demandé</u> à pouvoir disposer simultanément du rapport du Fonctionnaire chargé des questions d'éthique, lors de la présentation des rapports annuels futurs, et a noté que le Secrétariat examinerait cette demande à la lumière de la pratique observée dans d'autres organismes du système des Nations Unies.</p> <p>– paragraphe 38</p>	<p>L'examen de cette demande sera pris en considération avec le Rapport annuel 2014 qui sera soumis au Comité financier à sa session du printemps 2015 (point 16).</p>
<p>Le Comité (s'agissant de l'<i>Examen des organes statutaires relevant de l'article XIV en vue de leur permettre d'exercer une plus grande autorité financière et administrative tout en restant dans le cadre de la FAO</i>) a noté que la Direction avait commencé à mettre en œuvre les recommandations qui relèvent de son autorité et qui sont de façon générale prises en compte au paragraphe 27 de l'Annexe II du document FC 148/21, et <u>a demandé</u> qu'un rapport sur cette question lui soit présenté à une prochaine session, si possible dans le cadre du rapport sur le suivi du PAI présenté par le Secrétariat.</p> <p>– paragraphe 50</p>	<p>Un rapport sera présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015 (point 17).</p>
Rapport de la cent cinquante-quatrième session du Comité financier – document CL 149/4	
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport annuel du Bureau de l'inspecteur général pour 2013</i>):</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>a souligné</u> qu'il importait de renforcer le contrôle interne dans l'Organisation, notamment concernant le réseau de bureaux décentralisés, et <u>a demandé</u> à la Direction et à l'Inspecteur général de faire le point sur cette question à sa session ordinaire au printemps 2015; • <u>a déclaré attendre avec intérêt</u> des informations actualisées sur la mise en œuvre et le fonctionnement du Système mondial de gestion des ressources (GRMS) à sa session ordinaire du printemps 2015; • <u>a demandé</u> au Bureau de l'Inspecteur général de suivre de près le déroulement de l'établissement d'états financiers conformes aux normes IPSAS en 2014 et de faire figurer une évaluation sur la question dans son rapport annuel de 2014; <p>– paragraphe 30</p>	<p>Des informations seront communiquées dans le Rapport annuel de l'Inspecteur général pour 2014, qui sera présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015 (point 13).</p>

Recommandation	Situation
<p>Le Comité (s'agissant de la <i>Composition du Comité de vérification de la FAO</i>) a <u>demandé</u> que, pour les futures nominations des membres du Comité de vérification, le mode de désignation des candidats soit réexaminé, compte tenu des pratiques adoptées par certains autres organismes du système des Nations Unies.</p> <p>– paragraphe 34</p>	<p>Un complément d'informations sur le mode de désignation des candidats sera communiqué lorsque le Comité financier se verra présenter de nouvelles recommandations concernant la nomination des membres du Comité de vérification de la FAO.</p>
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport annuel du Comité de l'éthique pour 2013</i>) a dit attendre avec intérêt de recevoir des informations détaillées dans le prochain rapport du Comité de l'éthique sur des questions abordées par le Comité dans ses travaux, notamment sur des aspects relatifs aux partenariats avec le secteur privé, sur la présentation de la politique, des règles et des procédures en matière de ressources humaines dans le Manuel administratif, et sur les activités en rapport avec la sensibilisation aux problèmes d'éthique et l'éducation dans ce domaine.</p> <p>– paragraphe 36</p>	<p>Un rapport sera présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015 (point 16).</p>
<p>Rapport de la cent cinquante-sixième session du Comité financier – document CL 150/4</p>	
<p>Le Comité (s'agissant de la <i>Suite donnée aux recommandations issues de la vérification interne</i>) a <u>demandé</u> au Conseiller juridique de lui présenter, à sa prochaine session, au printemps 2015, un rapport détaillé sur les mesures prises au sujet des recommandations passées concernant une plus grande délégation de pouvoir aux organes statutaires relevant de l'Article XIV, sachant que ces organes ne sont pas tous de même nature.</p> <p>– paragraphe 28</p>	<p>Un rapport sera présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015 (point 17).</p>
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport intérimaire sur le Cadre de responsabilités et de contrôle interne</i>) a <u>demandé</u> au Secrétariat de lui présenter un rapport sur l'application de la politique en matière de responsabilités à sa session du printemps 2015 et un rapport sur le Cadre de responsabilité à sa session du printemps 2016.</p> <p>– paragraphe 32.</p>	<p>Un rapport sur l'application de la politique en matière de responsabilités sera présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015 (point 15).</p> <p>Un rapport sur le Cadre de responsabilité sera présenté au Comité financier à sa session du printemps 2016.</p>

Recommandation	Situation
<p>Le Comité (s'agissant de la <i>Suite donnée aux recommandations du Corps commun d'inspection</i>) a demandé que figure dans le prochain rapport annuel qui lui sera présenté sur la suite donnée aux recommandations du Corps commun d'inspection une liste des recommandations non encore appliquées.</p> <p>– paragraphe 34</p>	<p>Des informations seront communiquées dans le Rapport annuel, qui sera présenté au Comité financier à sa session de l'automne 2015.</p>
VI. MÉTHODES DE TRAVAIL DU COMITÉ FINANCIER	
Rapport de la cent cinquante-sixième session du Comité financier – document CL 150/4	
<p>Le Comité a <u>demandé</u> au Secrétariat d'organiser avant sa prochaine session ordinaire, au printemps 2015, des réunions informelles du Comité consacrées à l'examen des questions intitulées Plan à moyen terme et Programme de travail et budget pour l'exercice 2016-2017 et Examen des organes statutaires relevant de l'Article XIV en vue de leur permettre d'exercer une plus grande autorité financière et administrative tout en restant dans le cadre de la FAO.</p> <p>– paragraphe 39</p>	<p>Des réunions informelles seront organisées préalablement à la session du Comité financier du printemps 2015.</p>
VII. QUESTIONS DIVERSES	
Rapport de la cent cinquante-sixième session du Comité financier – document CL 150/4	
<p>Le Comité a <u>demandé</u> au Secrétariat de lui présenter à sa prochaine session ordinaire, au printemps 2015, un rapport détaillé sur les aspects financiers et budgétaires de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (Rome, 19-21 novembre 2014).</p> <p>– paragraphe 42</p>	<p>Des informations seront communiquées au Comité à sa session du printemps 2015.</p>